

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

9380

Le 11 Septembre 2011

à 16 heures 84

est né(e)⁽¹⁾

Kacy, Manon

— Riri —

du sexe Féminin
(fil de Barne)

à ce logement sur la commune

reconnu(e)⁽²⁾ le 13 Septembre 2011 en cette
Barne.

par⁽³⁾ son Père.

Délivré conforme aux registres, le

27 SEP. 2011

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° MG

Le 28 janvier 2018
à 11 heures 28
est né(e)⁽¹⁾ Chiara Rivi

du sexe Féminin à Quincy-Sous-Sénart
Sénart (Essonne) reconnu(e)⁽²⁾ le 30 janvier 2018 en cette
mairie
par⁽³⁾ le père

Délivré conforme aux registres, le 30 janvier 2018

Mentions marginales⁽⁴⁾
L'officier de l'état civil
Sceau (électrique)
Mairie de QUINCY-SOUS-SENART
ESSONNE



30/01/2018

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ». 14

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 28

Le 31 décembre 2022

à 22 heures 43

est né(e)⁽¹⁾ Gianni, Mick Rivi

du sexe masculin à Melun (Seine-et-Marne)
reconnu(e)⁽²⁾ le 4 janvier 2023 en cette mairie
par⁽³⁾ son père

Délivré conforme aux registres, le 4 janvier 2023

Mentions marginales⁽⁴⁾
L'officier de l'état civil délivré
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ». 15

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.